

Le saviez-vous ?

■ Le Conseil municipal de Niort a souhaité que tous les bureaux de vote de la ville -il y en a quarante- soient spécialement équipés pour être accessibles aux personnes handicapées. Non seulement les locaux -ce qui est déjà le cas- mais aussi et surtout les isoloirs. Car, comble d'injustice, ceux-ci, qui garantissent la confidentialité du vote, n'avaient pas été conçus au niveau national pour accueillir des personnes se déplaçant en fauteuil roulant. La Ville a donc décidé de faire l'acquisition du matériel nécessaire, qui a été installé pour le premier tour des élections présidentielles. Des isoloirs plus larges, avec une tablette plus basse. Par ailleurs, toujours pour les personnes qui sont en difficulté de déplacement, des navettes en bus ont été mises en place. Là aussi, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de prendre part aux prochains scrutins.

VISITE OFFICIELLE

Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'État au Logement

Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'État au Logement, a été reçue par le Maire, le Conseil municipal et des élus de la Communauté d'agglomération, le 18 mars dernier, en présence de la Députée, Geneviève Perrin-Gaillard et du Préfet, Jacques Laisné. Madame Lienemann a d'abord été accueillie à l'Hôtel de Ville, où Françoise Billy, 1^{ère} adjointe au Maire et le directeur de l'Opac ont présenté l'ensemble des projets niortais en

matière de logement. Et particulièrement l'ambitieux programme de rénovation et de construction mis en œuvre dans notre ville pour se doter de logements sociaux qui correspondent à la demande des Niortais. Sollicitée par le Maire pour apporter une aide de son ministère, Marie-Noëlle Lienemann a répondu très favorablement, notamment dans le domaine de la lutte contre les îlots insalubres et la mise en place d'une politique de développement



Le Maire a remis un coffret de lithographies de jeunes artistes européens à Marie-Noëlle Lienemann, au nom du Conseil municipal.

durable en matière de construction de logements sociaux. La secrétaire d'État s'est ensuite rendue sur le chantier de l'îlot Saint-Vaize, rue du Pont et rue Basse, où l'architecte, Jean-François Milou, lui a présenté en détails le projet (une résidence HLM de 47 logements, un parking souterrain d'autant de places et un jardin public). ■

ADMINISTRATIONS

Quand l'union fait la... simplicité !

"Nous avons tous en mémoire à la mairie le cas d'une Niortaise à qui nous demandions de produire les bulletins de salaire de ses trois derniers mois de travail, témoigne Joël Misbert, directeur de l'Enseignement primaire et du Temps libre à la Ville de Niort, elle travaillait pour sept employeurs différents, et devait donc nous fournir... 21 documents !" Sans compter les avis d'imposition, quittances de loyer et autres justificatifs que les agents municipaux doivent impérativement réclamer aux Niortais pour calculer leur quotient familial, le fameux "QF". Intention louable -adapter les tarifs d'accès aux restaurants scolaires et aux équipements municipaux aux ressources de chacun- mais souvent source de tracasseries ! C'est à la faveur d'un rapprochement entre les services municipaux et la Caisse d'allocations familiales (Caf) que la solution a été trouvée. Puisque l'organisme allocataire de la route de Cherveux établit selon les mêmes

critères le montant de ses prestations, il était inutile d'effectuer deux fois la même gymnastique arithmétique ! Dans quelques mois, le quotient de la Caf et celui de la Ville ne feront plus qu'un. Ce rapprochement entre les deux administrations s'est opéré lorsque la Ville a mis en place son réseau de maisons de services publics

(MCSP) dans tous les quartiers. La Caf a immédiatement accepté d'y être présente, et sa permanence hebdomadaire à la MCSP du Clou-Bouchet ne désemplit pas. Le souci qu'elles avaient en commun était d'aller vers les habitants pour leur faciliter la vie. Un partenariat dont les Niortais sont les premiers bénéficiaires. ■

La Ville et la Caf travaillent ensemble chaque jour de 13 h à 17 h au Clou-Bouchet.



Bruno Derbord